

## SECTION 9E: SYSTÈMES EN ONDES DÉCAMÉTRIQUES

9E1: Aspects généraux

## RECOMMANDATION UIT-R F.1109

**RECOMMANDATIONS UIT-R RELATIVES AUX SYSTÈMES DU SERVICE FIXE  
 FONCTIONNANT À DES FRÉQUENCES INFÉRIEURES À 30 MHz ENVIRON  
 QUI NE SERONT PAS RÉÉDITÉES**

(1994)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) la décision de ne pas rééditer, dans les futures publications des Recommandations un certain nombre de Recommandations relatives aux systèmes du service fixe fonctionnant à des fréquences inférieures à 30 MHz environ;
- b) l'opportunité de faciliter la consultation de ces Recommandations,

*recommande*

la consultation du Volume III de la XVII<sup>e</sup> Assemblée plénière du CCIR (Düsseldorf, 1990), pour les Recommandations énumérées ci-dessous qui traitent de certains aspects des systèmes du service fixe fonctionnant à des fréquences inférieures à 30 MHz environ.

**1. Caractéristiques techniques des systèmes radioélectriques complets**

- Recommandation 338-2 Largeur de bande nécessaire à la sortie d'un récepteur télégraphique ou téléphonique
- Recommandation 349-4 Stabilité de fréquence à exiger des systèmes fonctionnant dans le service fixe en ondes décamétriques pour rendre inutile la commande automatique de fréquence
- Recommandation 454-1 Niveau de la porteuse pilote pour les systèmes à bande latérale unique et à bandes latérales indépendantes à porteuse réduite
- Recommandation 347 Classification des systèmes radiotélégraphiques à plusieurs voies pour liaisons à grande distance employant des fréquences inférieures à 30 MHz environ et désignation des voies dans ces systèmes

**2. Radiotéléphonie**

- Recommandation 335-2 Liaisons radiotéléphoniques dans les circuits téléphoniques internationaux
- Recommandation 480 Exploitation semi-automatique sur les circuits radiotéléphoniques à ondes décamétriques.  
*Dispositifs de raccordement distant à un central automatique par circuit radiotéléphonique*
- Recommandation 455-2\* Système de transmission amélioré pour circuits radiotéléphoniques sur ondes décamétriques

**3. Radiotélégraphie**

- Recommandation 246-3 Modulation par déplacement de fréquence
- Recommandation 106-1 Télégraphie harmonique sur circuits radioélectriques

---

\* La Recommandation 455-2 figure dans le Fascicule des Recommandations de la Série RF de 1992.